

Cours 6

Le tri sélectif des déchets :

Une « bonne pratique », saluée par tous Au domicile, la pratique la plus citée par les interviewés pour avoir une « bonne » gestion des déchets consiste à trier ces derniers pour qu'ils puissent être valorisés en externe par le recyclage.

Différents freins et leviers sont néanmoins repérés concernant le tri sélectif.

Les freins au tri : dégoût, manque de place, complexité des consignes de tri...

Des freins pratiques au tri sélectif sont identifiables dans le discours des interviewés. Certains citent la manipulation de déchets « pourris », de contenants souillés, qui sont perçus comme « dégoûtants ». Le dégoût est un frein très fort à la manipulation de déchets : « Le pot de confiture qui a commencé à pourrir sur le balcon, je n'ai pas envie d'enlever le couvercle donc je le laisse. » (E6) Les petits espaces sont peu propices à la mise en place de différentes poubelles spécifiques (notamment dans la cuisine) ce qui représente aussi une entrave concrète au tri sélectif : « La mairie nous donne des petits casiers qui s'empilent pour trier mais c'est beaucoup trop petit, on n'est même pas allé les prendre. » (E13) De même les agencements de cuisine, au niveau des espaces ou des meubles, qui favorisent la proximité voire une certaine mixité entre déchets et objets en usage peut renvoyer au risque de mélanger le sale au propre, et de fait susciter un certain dégoût qui va nuire au tri :



« La poubelle ménagère est dans un tiroir conçu spécialement par le cuisiniste pour installer des contenants de poubelles différenciés. J'aurais préféré qu'il y ait un tiroir tout en hauteur, mais uniquement pour la poubelle ménagère. Là, il y a toujours des déchets qui peuvent se mettre à côté, je trouve ça sale. » (E12)

On note que dans certaines formes d'agencement, la multiplication prévue des contenants spécifiques mais de taille identique pour favoriser le tri, réduit en fait la taille de chacun des contenants, et notamment la poubelle du « tout-venant » qui cependant reste celle qui est la plus vite et abondamment remplie dans la réalité. Certains agencements de cuisine, de meubles de cuisine ne prennent donc pas suffisamment en compte la réalité des volumes des différents déchets, obligeant par là-même la mise en place d'espaces secondaires de stockage des déchets triés, ce qui constitue une contrainte supplémentaire :



« C'est une cuisine Ikéa, il y a deux bacs dans le placard pour faire le tri. Mais c'était blindé en deux secondes, donc j'ai décidé de consacrer les deux aux déchets ménagers [les déchets triés sont mis dans cellier]. » (E23)

De ce fait, certains ménages ont décidé que dans toute l'habitation, ou dans certaines pièces, un seul contenant serait présent pour recevoir tous les déchets. Comme nous l'avons vu plus tôt, ces poubelles « générales » sont notamment présentes dans certains lieux (salle de bain, chambre, wc) ne sont donc pas triées. Ainsi, on trie dans

la cuisine, pas dans la chambre ou dans la salle de bains. Par ailleurs, au sein d'un même ménage, certains développent des stratégies pour pallier ce manque de contenants spécifiques tandis que pour d'autres, la contrainte associée au déplacement vers lieux de stockage différenciés (souvent dans la cuisine) annule simplement l'action du tri :

D'autres contraintes pratiques concernent plus particulièrement l'évacuation et le dépôt de ces déchets recyclables. La manipulation associée au déplacement vers les lieux dédiés extérieurs au domicile représente aussi un frein au tri. Le risque étant que cet effort de manipulation entrave et finalement empêche le tri. Ainsi, au moment du dépôt, certains ont été démotivés par des containers publics dédiés au tri trop pleins, ou encore par des horaires d'ouvertures des déchèteries non adaptés (ouvertes pendant les heures de travail) ou par le manque de praticité des containers, le risque étant que les déchets recyclables soient jetés dans la poubelle du tout-venant...

Du point de vue des représentations, le frein le plus important concerne les doutes sur la catégorisation des déchets. Certains ne savent pas où déposer les déchets « toxiques » (peinture, vernis, etc.), les piles et ampoules usagées, les déchets électroniques (dont ceux qui sont cassés et dans lesquels des données personnelles pourraient être récupérées), le verre cassé, etc. Et, tous les interviewés ont des doutes sur la manière de trier certains déchets, sur leur caractère recyclable ou non.

Le plastique semble être la catégorie de déchet qui pose le plus de problèmes en raison de sa diversité (fins ou épais, dur ou mou). Les sacs en plastique, les contenants en plastique dans lesquels il reste du produit, les plastiques alimentaires (pots de yaourt par exemple), les jouets en plastiques, les barquettes en plastique sont autant de déchets qui questionnent souvent les interviewés : doivent-ils les jeter dans le bac réservé aux emballages recyclables ou dans la poubelle du tout-venant ? Dans le doute, c'est souvent la dernière solution qui est adoptée, et les plastiques ne sont pas triés.



E16 : « Pour certaines choses on hésite. Les enveloppes vides, les barquettes de poire »

D'autres types de déchets sèment le doute chez les jeteurs, car leur composition semble complexe ou du moins mêlant plusieurs matières difficiles à dissocier tels que les emballages en polyester, les bouchons en liège, les bouteilles en verre possédant des parties en fer, les couvercles des pots en verre, les capsules de bières, les produits cosmétiques ou de soins, les boîtes d'œufs, les enveloppes.... Le risque face à ces doutes est encore une fois que des déchets recyclables soient jetés dans la poubelle du tout-venant ou, qu'à l'inverse, des déchets non recyclables soient jetés dans le container réservé aux déchets recyclables. Une partie des ménages interviewés déclare manquer d'informations claires sur les différentes catégories de déchets à trier et estime que les consignes en la matière sont souvent complexes ou confuses, et qu'elles peuvent de surcroît varier selon les territoires :

Plusieurs ménages interviewés ont évoqué les sigles présents sur les produits qui indiquent la possibilité de recyclage (un triangle et un chiffre) mais l'information est considérée par plusieurs comme trop complexe. Certains ont connu leur signification et l'ont oublié, d'autres disent ne pas avoir les « codes » pour les déchiffrer. Face au doute quant à la catégorisation des déchets, plusieurs stratégies sont mises en place par les jeteurs-trieurs : - Certains recherchent l'information sur Internet, pour savoir comment bien trier tel ou tel objet - D'autres jettent ces déchets dans la poubelle du tout-venant car ils pensent que les conséquences sont moins importantes que si les déchets sont déposés dans un bac à tri :

« Les bouteilles en plastique où il y a eu des trucs toxiques dedans je ne sais pas si c'est recyclable. Du coup je mets dans la poubelle normale pour ne pas mal faire »

(E20) Une autre logique consiste à jeter ces déchets parfois dans la poubelle du tout-venant et parfois dans le bac à tri , de manière relativement aléatoire(E7),

« au pif » (E16) : « Je me demande toujours pour les couvercles des pots en verre et les boîtes d'œufs. Je ne sais jamais donc je les mets une fois sur deux, en fonction de la taille de la poubelle et de mon humeur du jour. » (E11) Enfin, d'autres jettent les déchets composés de plusieurs matières dans la poubelle correspondant à ce qu'ils estiment être la matière principale de l'objet.

Le tri « intuitif » semblent soulager les jeteurs qui souhaitent bien gérer leurs déchets, avec peut-être de manière sous-jacente le sentiment que trier vaudrait toujours mieux que ne pas trier, même si l'on trie mal. Ce qui renvoie au manque d'information des personnes sur les risques éventuels du mauvais tri...

Les leviers au tri :

Faciliter le « classement », organiser l'espace Pour que le tri des déchets recyclables soit facile à réaliser, il est important que les trieurs aient mis en place des containers dédiés au domicile. Cette organisation représente un levier pratique pour le tri : « Le tri c'est facile parce qu'on l'a organisé. On a plusieurs poubelles et on sait ce qu'il faut y mettre. » (E1) On remarque que, chez les trieurs, plus l'organisation de la gestion quotidienne des déchets est réfléchi et organisée, plus elle a demandé une grande énergie lors de sa mise en place mais plus elle permet une automatisation des gestes à long terme. A l'inverse, les trieurs qui n'ont pas réfléchi à une organisation leur permettant de minimiser les déplacements et les actions successives de tri, déclarent déployer une énergie chronophage au quotidien pour gérer ce type de déchet. Ainsi, la mise en place d'un système adapté et performant de tri des déchets recyclables au domicile ne va pas de soi, mais semble un préalable à une gestion facilité au quotidien. D'après les interviewés, c'est aussi l'agencement de l'espace au domicile qui doit être pensé, dès sa conception, pour faciliter cette gestion. Il s'agit par exemple d'intégrer des bacs de tri dans la cuisine lors de sa réalisation. Le tri sélectif est plus aisé à gérer lorsque l'espace de stockage quotidien (cuisine, garage) est suffisamment grand pour y installer différents bacs de tri, qui permettent de « classer » les déchets.

Concernant les contenants dédiés aux déchets recyclables, certains individus souhaitent qu'ils soient « décoratifs » lorsqu'ils sont visibles et d'autres préfèrent avoir plusieurs poubelles fermées « pour que ce soit plus hygiénique ».

La gestion des déchets recyclables est aussi facilitée quand les lieux de production quotidiens des déchets (cuisine) et les lieux de stockage (intérieur ou extérieur) sont attenants.



E8 : A gauche, poubelle ménagère dans la cuisine placée près de la porte fenêtre pour faciliter son évacuation vers la « grosse » poubelle située à l'extérieur. La porte fenêtre donne accès à la terrasse. A droite, la terrasse où se situe la poubelle dédiée aux déchets recyclables qui y sont placés dès leur production. Le récipient en plastique bleu est quant à lui réservé aux déchets organiques qui seront utilisés pour le compost. Ces déchets sont également placés dans ce récipient dès leur production.

Enfin, pour certains, c'est la distribution de contenants dédiés (caisses, poubelles, sacs poubelle...), par la municipalité, qui a permis d'initier la pratique du tri. Pour que le tri des déchets recyclables soit effectif, il est aussi important que les trieurs aient identifié les lieux dans lesquels ils doivent être déposés à l'extérieur du domicile. Ainsi, le fait que la déchèterie propose des containers dédiés à un grand nombre de déchets spécifiques représente également une aide à la prise de décision.

La proximité du lieu de dépôt représente un levier important pour favoriser le tri. C'est pour cette raison que le système de déchèterie mobile ou du ramassage au domicile de certains déchets recyclables sont particulièrement appréciés par ceux qui bénéficient de ce service. Dans les déchèteries, les trieurs apprécient le fait de pouvoir y circuler facilement en voiture ainsi que la gentillesse et le professionnalisme du personnel.

Si des doutes sur la catégorisation des déchets peuvent rendre plus difficile la pratique du tri sélectif, à l'inverse, les déchets facilement catégorisables sont plus facilement triés. Du point de vue des représentations, les certitudes concernant des déchets comme le verre, les déchets organiques ou encore le carton représentent un levier à la pratique du tri. Il s'agit de catégories homogènes, faciles à identifier, dont le tri est inscrit dans des routines :

« Le plus facile c'est le verre, c'est naturel à trier. » (E9) Bien que considéré comme une contrainte, le tri des déchets recyclables peut devenir un réflexe, une habitude, la mise en pratique d'un « bon sens » : « Pour moi personnellement la gestion des déchets c'est des contraintes mais que j'assume. Je n'y pense pas tous les jours clairement et en même temps c'est devenu un tel réflexe pour moi que c'est impossible que je mette un bout de verre dans une poubelle. Il y a des choses qui sont devenues des réflexes et celles-là passent inaperçues. » (E22) La facilité de catégorisation encourage donc le tri pour ceux qui ne veulent pas y consacrer de temps : « Le plus facile c'est le carton, je sais que ça va être recyclé, ce n'est pas sale et la poubelle de tri est facilement accessible. Le carton c'est un déchet chouette. » (E11) Si le tri est perçu comme une contrainte, au-delà des leviers pratiques, ce sont encore une fois les valeurs qui permettent au trieur de poursuivre cette pratique. Les notions d'implication citoyenne, de responsabilisation du jeteur et de sensibilité écologique permettent à certains répondants de supporter la contrainte associée à la pratique du tri :

« Le verre et le compost demandent un peu plus d'efforts mais c'est agréable de savoir que c'est recyclé. » (E11) La diffusion d'informations sur la gestion des déchets recyclables représente aussi une aide à la prise de conscience et à la prise de décision, au moment du tri au domicile ou sur le lieu de dépôt. Certains répondants disent ne pas avoir reçu d'informations spécifiques sur le tri sélectif mais avoir été motivés à débiter cette pratique grâce à la découverte de containers spécifiques à certains déchets : « Je n'ai jamais eu d'infos, c'est du bon sens et le fait d'avoir des bennes de tri à disposition... Moi je n'y pensais pas mais en voyant les bennes je me suis mise à le faire. » (E6) Une partie des interviewés déclare avoir reçu des informations à ce sujet de manière « passive », c'est à-dire sans avoir cherché à se renseigner sur le sujet. Ils ont été informés des consignes de tri ou de l'adresse de la déchèterie la plus proche par des notices d'informations dans leur boîte aux lettres (de la part de la municipalité ou du syndic de l'immeuble), des revues produites par les collectivités locales, des visites de personnes physiques faisant du porte à porte, des campagnes d'informations à la télévision ou à la radio, etc. Pour se rappeler des consignes de tri certains ont affichés les notices explicatives dans leur domicile, à proximité des points de tri. D'autres sources d'informations ont permis aux répondants d'apprendre à gérer ces déchets recyclables tels que les consignes disponibles à la déchèterie, les encarts sur les poubelles de tri (image et/ou texte), des affiches dans le local à poubelles pour les logements collectifs ou encore des

logos ou conseils directement disponibles sur certains emballages. Certains regrettent cependant un manque d'informations sur la signification de ces logos qu'ils trouvent parfois trop petits, complexes, ou en trop grand nombre, ce qui ne permet pas une lecture simple et claire des consignes.

Ils ont également pu être informés sur ces consignes lors de conversations avec des proches, avec l'un des membres du ménage plus sensibilisés, avec leurs enfants (sensibilisés à l'école), par le bouche à oreille ou encore par la mise en place du tri sur leur lieu de travail. Ces individus ont ainsi reçu des informations sans les avoir recherchées, de manière « passive », mais ils ont été intéressés et l'appropriation de ces informations a impacté leurs pratiques concrètes. En revanche, pour d'autres interviewés, l'accès aux informations sur le tri sélectif résulte d'une démarche plus active. Parmi eux, certains ont ainsi participé à des réunions publiques sur le sujet organisées dans leur commune, certains ont recherché des informations sur Internet ou encore ont demandé aux autorités locales ce qui pouvait être jeté ou non dans les containers publics du tout-venant. Ces connaissances sont autant de leviers à l'adhésion et à la pratique du tri sélectif. Mais, parfois, elles ne suffisent pas à rendre l'acte de tri effectif. La connaissance ne suffit pas toujours à passer à l'action. Ainsi, certains interviewés déclarent se débarrasser de leurs déchets tout en sachant qu'il ne faudrait pas le faire de cette manière qui n'est pas « vertueuse »... Cette contradiction entraîne une forme de culpabilité ou des regrets, mais elle se dissout finalement dans la nécessité de se débarrasser d'un déchet : « Très souvent les pots de yaourt en verre je les mets de côté mais parfois, pas souvent mais ça m'arrive, s'il n'y en a que deux je les mets dans la poubelle normale. C'est pas bien ! C'est la flemme en fait. » (E5) « Les ampoules, on fait n'importe quoi, on ne sait pas quoi en faire donc on les met à la poubelle. Quand on a fait des travaux, on mettait les déchets chimiques dans l'évier, c'était trop compliqué, toute une logistique pour aller à la déchetterie.» (E6) « Il y a un moment j'avais un déodorant en spray que j'ai jeté dans une poubelle commune. Je m'étais dit que j'étais con mais je ne savais pas où le mettre. » (E9) Des déchets à trier en nombre insuffisants ou pour lesquels le lieu de dépôt est moins facilement identifiable, malgré les connaissances des ménages, peuvent également être jetés à la poubelle du toutvenant. Le tri demande alors trop d'effort pour une quantité faible ou un déchet qui reste exceptionnel et empêche la routinisation des gestes

« Les jouets en plastique des enfants qui n'intéressent personne, il n'y a pas longtemps, j'aurais eu du mal à le jeter, je n'aurais pas su quoi en faire donc je l'aurais gardé. Ça mélange plein de matériaux qu'il faut trier. Mais maintenant je me rends compte que j'ai un problème de place donc je n'ai pas de problème à le jeter dans la poubelle normale. Depuis pas longtemps, je le fait sans culpabiliser parce que je n'ai pas de place et que j'ai trop de choix à faire au quotidien. Et de toute façon je n'ai pas de solution. Et je me mens à moi-même en me disant

"ils vont en faire quelque chose de bien, le brûler, le valoriser par la chaleur, etc." ! » (E11)

Ainsi, la contrainte liée à l'espace disponible pour stocker des déchets pour lesquels le lieu de dépôts adapté n'a pas été identifié est parfois plus forte que les valeurs citoyennes. Elle justifie, dans le discours du ménage 11, la disparition de la culpabilité ressentie lorsque l'on jette un déchet identifié comme réutilisable ou recyclable dans la poubelle du tout-venant... Toutefois, la sensibilité écologique de cette interviewée reste perturbée par cet acte. Elle met donc en place un système de déculpabilisation en essayant de se persuader que cet objet sera valorisé d'une autre manière, malgré tout, par l'énergie fournie lors de l'incinération. Les bonnes pratiques peuvent également être encouragées par les connaissances des enfants en la matière et le regard culpabilisant qu'ils peuvent porter sur un parent « mauvais élève », qui ne serait pas un bon modèle pour ses enfants. On note cependant que certains parents développent alors une stratégie de façade pour être en accord avec les principes éducatifs qu'ils transmettent à leurs enfants, alors que leurs pratique réelle s'écartent parfois largement de cet idéal : « Les ampoules et les piles je les mets dans la poubelle normale et je me fais engueuler par mon fils de 4 ans. C'est pareil pour les pots de yaourts en verre, il ne veut pas que je les jette dans la poubelle classique, je ne sais pas où il a appris ça, à l'école sûrement. Du coup, tout ça je fais semblant de le mettre de côté, je le pose sur le plan de travail et quand il n'est pas là je mets tout à la poubelle. Je ne peux pas lui dire "ah nan mais tu sais la nature, tout ça, la pollution, je m'en fous!" ce serait horrible ! » (E23)

Trier ses déchets afin d'en faciliter le recyclage n'est pas toujours une pratique mise en œuvre, mais l'idée que trier est un acte vertueux, moral semble partagée par la majorité des interviewés. Ne pas trier devient ainsi un acte presque inavouable, car il apparaît comme irresponsable vis-à-vis de la collectivité, de la planète, donc immoral...

Les attentes pour mieux et plus trier :

Aide logistique et informations pertinentes Les attentes des ménages concernant la facilitation du tri des déchets recyclables concernent tout d'abord, pour ceux qui n'ont pas mis en place une « chaîne logistique » facilitant à domicile, des contenants dédiés à chaque type de déchets recyclables qui soient bien adaptés à leur espace de vie réel, et à leur gestion du temps. Certains imaginent des systèmes d'évacuation de ces déchets limitant au maximum les déplacements : « L'idéal ce serait trois trous dans le mur, un pour le verre, un pour le recyclable et un pour le reste. » (E6) « L'idéal ce serait quelque chose de généralisé dans l'immeuble. Par exemple dans la cuisine, des petites portes où on pourrait trier de chez soi et que ça tombe dans un petit container. Sur le modèle du videordure en fait. Mais le problème c'est qu'il faut que ça reste propre. » (E7) D'autres souhaitent que la « praticité » des bacs à tri collectifs soit repensée, en termes de manipulation, et que leur ouverture soit assez grande

pour que tous les déchets puissent être déposés en une seule fois. Parmi les attentes des ménages on peut également citer la volonté que le nombre de containers à verre soit multiplié et que la mise à disposition de containers à verre soit systématique dans toutes les unités résidentielles en milieu urbain. Toujours concernant les logements collectifs, certains trieurs aimeraient qu'il y ait davantage de containers dédiés afin d'affiner le tri des déchets recyclables (container pour les boîtes de conserves, pour le textile, etc.). A l'inverse, l'un des interviewé préférerait que les déchets recyclables soient déposés dans un container unique, puis trié dans un second temps par des professionnels. Certains souhaitent la mise en place d'outils coercitifs (amendes par exemple) à l'encontre de ceux qui « trient mal ». Enfin, les attentes les plus fortes concernent une diffusion plus large des informations sur le tri, quitte à ce qu'elles soient répétitives. Les informations manquantes concernent toutes les catégories de déchets citées plus tôt, pour lesquelles les trieurs ont des doutes quant à leur nature. Cette demande d'informations sur les lieux de dépôts appropriés pour « L'information elle est assez limitée. Au jour le jour on va essayer de faire gaffe en triant comme on pense que c'est bien de le faire, mais j'imagine plus que je ne sais en fait. » (E14) Les ménages sont également en demande d'informations concrètes sur les suites et effets du tri. Ils veulent avoir une idée plus précise de l'impact des actions individuelles. Selon eux, cela permettrait de « donner du sens » à ces actions qui demandent des efforts au quotidien. L'objectif serait aussi de permettre au trieur de hiérarchiser ses actions : « J'aurais besoin d'avoir plus de chiffres sur ce qu'on économise vraiment en faisant du recyclage.[...] Si c'est facile, en tant que citoyen, je le fais, mais j'ai besoin qu'on me montre le vrai impact. Une info simple, véridique et factuelle à ce sujet. J'aimerais voir un vrai professionnel du sujet, pas un politique parce qu'il y a des intérêts derrière, etc. Je voudrais qu'on me dise surtout ce qui est le plus important à faire et pas me prendre la tête sur des trucs qui finalement n'ont pas beaucoup d'impact. Par exemple, peut être que trier tel plastique on s'en fout alors que nous on met de l'énergie à le faire. » (E14) « Je ne sais pas ce que deviennent les déchets ensuite, s'ils sont brûlés, enterrés, recyclés, on ne sait pas du tout. Ca aiderait à donner du sens, l'opacité n'est pas motivante. Un objet ou quelque chose de concret ce serait plus aidant, quelque chose de concret même au niveau local. Qu'est ce qui est fait localement à partir de nos déchets valorisés ? » (E18)

Pour atteindre cet objectif, ils imaginent par exemple des « zones d'informations régulièrement mise à jour », que ce soit en ligne ou dans des points d'informations physiques locaux. Ces résultats mettent en valeur un paradoxe dans les attentes des trieurs. D'une part ils souhaitent une information simplifiée mais, d'autre part, ils déclarent avoir des doutes sur les détails du tri sélectifs. L'enjeu consiste donc à réussir à rendre plus intelligible les consignes tout en permettant aux habitants de trouver facilement des réponses à des questions pratiques au quotidien.

Dr MOHAMMED CHERIF OUIZA